



**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE,
DE DANSE
ET DE THÉÂTRE**

à Rayonnement Intercommunal

INSCRIPTIONS
année **2020 - 2021**



LE MOT DU PRÉSIDENT & DU VICE-PRÉSIDENT

Cher(e)s Ami(e)s du Conservatoire,

Une nouvelle année d'apprentissage de musique, de danse et de théâtre se profile au Conservatoire. Comme à chaque saison, les élèves vont pouvoir bénéficier d'un enseignement de qualité au sein d'un équipement qui offre d'excellentes conditions d'apprentissage. Vous pouvez également compter sur une équipe de direction et de professeurs compétents et motivés par la transmission de leur art.

Nous avons fait de la culture un axe majeur de notre action en direction des habitants du Pays de Laon. Cela permet également de contribuer au rayonnement et à l'attractivité de notre territoire.

Le Conservatoire tient bien évidemment une place prépondérante dans cet objectif.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année riche de culture, d'échanges et de découvertes.

Éric DELHAYE

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon,
Maire de Laon

Yvan LEMOINE

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon,
en charge du Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre

RENSEIGNEMENTS

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,
DE DANSE ET DE THÉÂTRE
À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

Direction : Pierre CHIPOT

5, rue William-Henry Waddington – 02000 LAON

Tél. : 03 23 22 87 10 – conservatoire@ca-paysdelaon.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

60, rue de Chambry – 02000 AULNOIS-SOUS-LAON

Tél. : 03 23 22 31 00



SOMMAIRE

I – Disciplines enseignées, Orchestres, Ateliers	P.5
II – Objectifs – Scolarité	p.7
III – Préinscriptions	p.8
IV – Musique	p.9
V – Danse classique	p.10
VI – Danse contemporaine	p.10
VII – Théâtre	p.10
VIII – Ensembles vocaux	p.11
IX – Les tarifs	p.12
X – Le Conservatoire & l'association « Les Cuivres naturels du Laonnois »	p.14
XI – Personnel administratif, vacances scolaires 2020-2021	p.15



ORCHESTRES

Petites Cordes France-Pascale CHEVALIER

Orchestre à Cordes (Junior, Élémentaire et Supérieur) Arthur DUBOIS

Orchestre à Vent Junior
Massimo BAMBAGIONI

Orchestre à Vent Élémentaire Arthur DUBOIS

Orchestre à Vent Supérieur Arthur DUBOIS

Orchestre Symphonique Arthur DUBOIS

ATELIERS

Ensemble de bassons Massimo BAMBAGIONI

Ensemble de clarinettes Sylvain BRES

Ensemble de flûtes traversières
Bertrand CÔTE

Ensemble de flûtes à bec
Massimo BAMBAGIONI

Ensemble de hautbois Christel BRÉVOT

Ensemble de violoncelles
Frédérique ARONICA & Sébastien VELLY

Ensemble de violoncelles baroques
Frédérique ARONICA

Atelier chant Julie BOUYASSE

Atelier piano à 4 mains et 2 pianos
Corinne RISPAL
& Laura SALLERANI-PARRUITTE

Atelier ensemble de guitares classiques
Frédéric BERNARD

Percussions traditionnelles (Afro-cubain, Batucada, Djembés) Frédéric JÉRÔME

Musique ancienne
Frédérique ARONICA & Pierre QUEVAL

Musiques actuelles Sébastien VELLY

Atelier improvisation Jazz
Camille GEOFFROY

Ensemble vocal Éric MUNCH

Musique de chambre
France-Pascale CHEVALIER

ATELIER RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES INSCRITS EN DANSE :

Atelier chorégraphique Benoît BAR

OBJECTIFS SCOLARITÉ

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon est spécialisé dans l'enseignement de la Musique, de la Danse et du Théâtre.

Il a pour mission d'assurer dans les meilleures conditions pédagogiques :

- ✓ L'éveil des jeunes enfants au langage musical, chorégraphique ou théâtral
- ✓ Une formation artistique complète et adaptée
- ✓ Un enseignement instrumental fondé sur une solide pratique musicale individuelle et collective

Sans négliger pour autant la formation propre aux élèves qui souhaitent s'engager dans la voie professionnelle, il a vocation à former essentiellement des amateurs performants dans la connaissance et la pratique de leur art, capables d'apporter un concours efficace à la vie culturelle locale, notamment au sein des associations existantes. Intégré à l'ensemble du dispositif culturel communautaire, il constitue un élément dynamique dans la vie artistique de la collectivité et du département.



ORGANISATION DES ÉTUDES

Le cursus spécialisé : les différentes disciplines enseignées au Conservatoire sont réunies, de manière cohérente, par famille ou par groupe de spécificités communes appelés «Départements».

Le fonctionnement par département a pour but de :

- ✓ définir un cursus pédagogique précis, adapté aux besoins des élèves selon les disciplines regroupées (fonctionnement en « cycles »).
- ✓ favoriser un enseignement ouvert grâce au décloisonnement des classes
- ✓ créer une dynamique de formation continue des enseignants (concertation pédagogique, stages...)
- ✓ assurer un contrôle continu des élèves riche et transversal (auditions, spectacles...)
- ✓ faire émerger et mettre en œuvre des projets spécifiques à chaque département

L'inscription d'un élève hors cursus peut être remise en cause dans le cas où elle empêche l'inscription d'un élève en cursus normal.

+ OBJECTIFS SCOLARITÉ

PROGRAMME ET CONTRÔLE DES ÉTUDES

Le cursus d'études s'organise en cycles s'étendant sur plusieurs années et offrant aux élèves une progression personnalisée et adaptée au rythme de chacun, sans pour autant minimiser le caractère exigeant de l'apprentissage artistique.

Le contrôle des études, dans le cursus, présente plusieurs modes d'évaluation :

- ✓ Contrôle continu
- ✓ Évaluations internes annuelles et évaluations de fins de cycle dans le cadre du schéma départemental
- ✓ Auditions publiques par classes, ateliers, etc.

PRATIQUE D'ENSEMBLE

La pratique artistique collective étant l'une des priorités pédagogiques, de nombreuses formations sont offertes aux élèves (voir page 6).



+ PRÉINSCRIPTIONS

Les préinscriptions pour la présente année scolaire sont accessibles en ligne sur le site de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon - www.ca-paysdelaon.fr/conservatoire.

Renseignements au Conservatoire de Laon, à l'accueil ou par téléphone, au 03 23 22 87 10, du mardi au vendredi de 14^h à 20^h30 et le samedi de 8^h30 à 17^h30.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

Les matières enseignées sont : Formation et Culture Musicales, Chant Choral, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Flûte à bec, Basson, Saxophone, Cor, Trompette, Trombone, Tuba, Percussions, Chant (technique vocale), Harpe, Piano, Guitare classique, Orgue à tuyaux, Danse classique et Danse contemporaine, Théâtre.

LES ENFANTS

Grande Section Maternelle

- ✓ Jardin Musical : Initiation et découverte de l'univers musical et chorégraphique (chant choral et danse contemporaine)

Cours Préparatoire

- ✓ Éveil : Rythmes et chansons, chant choral et initiation à la danse

CE1 – CE2 – CM1 – CM2

- ✓ Cursus traditionnel (formation musicale, instrument, pratique collective)

ou

- ✓ Classes à Horaires Aménagés Musicales
 - À partir du CE1, les cours sont donnés à l'école Louise Macault
 - À partir de la 6^{ème}, les cours sont donnés en lien avec le collège Les Frères Le Nain
- ✓ Classes à Horaires Aménagés Théâtre
 - Du CE2 au CM1, les cours sont donnés à l'école Anatole France
 - De la 6^{ème} à la 4^{ème}, les cours sont donnés en lien avec le collège Jean Mermoz

Élèves ayant déjà une pratique artistique spécialisée (entretiens d'admission possibles)

LES ADULTES

Les adultes sont accueillis dans la limite des places disponibles (possibilité d'un statut hors cursus)



PARCOURS PERSONNALISÉ

Ce parcours concerne prioritairement des adolescents ou, dans la limite des places disponibles, des adultes. Le candidat au parcours personnalisé doit pouvoir justifier de l'une des deux conditions suivantes :

- ✓ soit avoir effectué 2 années complètes en cycle II dans les spécialités Musique, Danse ou Théâtre d'un établissement artistique spécialisé
- ✓ soit être âgé de 15 ans minimum

Moyennant la signature d'un contrat avec le Conservatoire, ce parcours offre à tout élève remplissant l'une des conditions ci-dessus la possibilité d'aménager le contenu de son cursus d'études, et lui permet, en accord avec l'équipe pédagogique, de personnaliser l'enseignement qu'il reçoit.

DANSE THÉÂTRE

DANSE CLASSIQUE

La classe de Danse Classique accueille les enfants et les adultes :

- ✓ de 6 à 8 ans (garçons et filles) pour le cours d'initiation à la danse par le jeu, la découverte du mouvement dansé, de la musique et de l'espace
- ✓ à partir de 8 ans (garçons et filles) pour un cursus complet
- ✓ adultes (non débutants) : classes ouvertes aux élèves Hors Cursus en fonction des effectifs



DANSE CONTEMPORAINE

La classe de Danse Contemporaine accueille les enfants à partir de 5 ans, les adolescents ainsi que les adultes.

OBJECTIFS :

Développer les capacités corporelles de l'enfant tout en respectant ses équilibres naturels dans le placement, l'ouverture, la mobilité articulaire des membres et du dos.

Proposer des acquisitions techniques qui respectent le corps, le rythme, le plaisir de l'enfant.

- ✓ Connaître et maîtriser son corps en mouvement
- ✓ Créer et imaginer en dansant
- ✓ Prendre plaisir à danser et à être en mouvement collectivement
- ✓ Améliorer ses possibilités de mouvement, de maîtrise, de concentration, de création.
- ✓ Progresser, au cours des 6 classes de la scolarité du Conservatoire

THÉÂTRE

En septembre 2018 ont été créées une section Théâtre au Conservatoire ainsi que des classes à horaires aménagés Théâtre en partenariat avec l'école élémentaire Anatole France et le collège Jean Mermoz.



FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

- ✓ **Chœur d'enfants**
 - Le mercredi de 17^h15 à 18^h45
- ✓ **Groupe vocal**
 - Le mercredi de 17^h15 à 19^h15
- ✓ **Chœur de femmes**
 - Le lundi de 20^h à 21^h30
- ✓ **Chœur d'hommes**
 - Le vendredi de 19^h à 20^h30
- ✓ **Chœur mixte**
 - Le mercredi de 19^h15 à 20^h15

OBJECTIFS

- ✓ Privilégier l'épanouissement de la personnalité au sein d'un chœur
- ✓ Dispenser une formation vocale et musicale de qualité à travers un répertoire très vaste
- ✓ Développer la voix, dénominateur commun à tous les musiciens
- ✓ Proposer l'écoute et l'échange autour du répertoire travaillé

- ✓ Offrir la possibilité de donner des concerts et des auditions en fonction des opportunités artistiques et en liaison avec les autres activités du conservatoire (orchestres, classes instrumentales, ensembles et danse)

PUBLIC CONCERNÉ

Chœur d'enfants : s'adresse aux enfants à partir de 8 ans et aux adolescents (garçons et filles) désireux de s'initier ou de se perfectionner dans l'étude du chant, au travers de la pratique chorale

Groupe vocal : groupe de perfectionnement de la polyphonie et des styles vocaux s'adressant aux adolescentes

Chœur de femmes & chœur d'hommes : adultes débutants ou confirmés

Chœur mixte : rencontre polyphonique des ensembles vocaux selon les projets musicaux





LES TARIFS

	Communauté d'Agglomération du Pays de Laon			Hors Communauté d'Agglomération du Pays de Laon		
	Jeunes (1)	Adultes	Hors Cursus (2)	Jeunes (1)	Adultes	Hors Cursus (2)
Jardin Musical (Niv. I)	111,20 €			300,10 €		
Jardin Musical (Niv II)	161,40 €			436,10 €		
Éveil	161,40 €			436,10 €		
Atelier découverte	118,70 €			320,50 €		
Formation musicale	121,30 €	218,00 €	259,40 €	326,90 €	589,10 €	699,50 €
Formation instrumentale ou vocale	161,40 €	277,50 €	346,70 €	436,10 €	748,70 €	936,00 €
Formation supplémentaire (instrument ou voix)	224,30 €	404,30 €	480,20 €	606,00 €	991,00 €	1200,00 €
Ateliers de pratique collective (3)	118,70 €	118,70 €		189,70 €	189,70 €	
Danse classique	228,20 €	273,90 €	273,90 €	615,30 €	769,10 €	769,10 €
Danse contemporaine	159,10 €	273,40 €		429,70 €	737,60 €	
Théâtre	203,20 €	243,80 €		447,00 €	536,40 €	
Parcours personnalisé	309,40 €	346,70 €		848,90 €	936,00 €	
Forfait FM + Instrument + Danse classique (sauf CHAM Primaires [4])	448,90 €	675,10 €		1211 €	1400,00 €	
Forfait FM + Instrument + Danse contemporaine (sauf CHAM Primaires [4])	387,70 €	674,60 €		1046,60 €	1400,00 €	
Location d'instrument	95,90 €			226,10 €		
Frais de gestion (sauf CHAM Primaires [4] et CHAT Primaires [5])	35,10 € par famille					

(1) Moins de 18 ans et étudiants de moins de 25 ans - (2) Ce statut spécifique est accepté en fonction du nombre de places disponibles dans l'établissement et ceci pour l'année en cours - (3) Droits à régler lorsqu'il s'agit d'une activité unique dans l'établissement, qui ne donne pas droit à réduction - (4) Le principe de la gratuité est appliqué aux CHAM Primaires pour les activités ayant lieu pendant le temps scolaire : CE1 : Formation Musicale, Chant, Chorale, Percussions. – À partir du CE2 : Formation Musicale, Chant, Chorale, Percussions, Orchestre (PICC) - (5) Le principe de la gratuité est appliqué aux élèves des CHAT Primaires pour les activités ayant lieu pendant le temps scolaire

À PARTIR DU SAMEDI 10 OCTOBRE, TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DUE.

RÉDUCTIONS :

- ✓ Pour les tarifs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon
 - Une réduction de 25 % des droits de cours est appliquée aux élèves demandeurs d'emploi, aux élèves bénéficiaires du RSA et aux élèves reconnus handicapés.
 - Une réduction de 25 % des droits de cours est appliquée à partir du deuxième enfant (seulement si les 2 inscriptions sont payantes, et si les enfants concernés sont mineurs)
 - Une réduction de 25 % est aussi appliquée pour les élèves participant aux orchestres de niveau supérieur (Orchestre à Cordes Supérieur, Orchestre à Vent Supérieur, Orchestre Symphonique).
- ✓ Pour les tarifs hors Communauté d'Agglomération du Pays de Laon
 - Une réduction de 10 % des droits de cours est appliquée à partir du 2^{ème} enfant (seulement si les 2 inscriptions sont payantes, et si les enfants concernés sont mineurs)
 - Une réduction de 10 % est aussi appliquée pour les élèves participant aux orchestres de niveau supérieur (Orchestre à Cordes Supérieur, Orchestre à Vent Supérieur, Orchestre Symphonique)

GRATUITÉ DES DROITS DE COURS, D'ATELIERS ET DE PRÊT D'INSTRUMENT

- ✓ Pour les professeurs de l'établissement qui, au titre d'une formation continue, sont inscrits au cours d'un de leurs collègues
- ✓ Pour les membres de l'association « Les cuivres naturels du Laonnois » (selon une liste établie par l'association) : gratuité de l'atelier Orchestre à Vent Supérieur uniquement

LOCATION D'INSTRUMENT

En fonction des disponibilités du parc instrumental du Conservatoire.

RÈGLEMENT DES DROITS

Le règlement des droits s'effectue à réception de l'avis des sommes à payer envoyé par le Trésor Public.

RAPPEL : CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

**SAMEDI 10 OCTOBRE
2020**



LE CONSERVATOIRE ET L'ASSOCIATION LES CUIVRES NATURELS DU LAONNOIS

Les relations entre le Conservatoire et l'association «Les cuivres naturels du Laonnois» sont musicales, administratives mais aussi amicales.

Le Directeur du Conservatoire, membre de droit du Conseil d'Administration, participe aux diverses délibérations et détient un pouvoir décisionnel en ce qui concerne le choix des Directeurs Musicaux.

L'association gère :

- ✓ Une batterie-fanfare
- ✓ Une école de cuivres naturels

LA BATTERIE-FANFARE

La formation laonnoise comprend, outre les instruments habituels de cette formation, des saxhorns, clairon, basse, trompette basse, tuba et un ensemble complet de percussions.

Cet ensemble se produit très souvent à Laon à l'occasion de concerts, aubades, défilés et services officiels. Sa renommée l'amène à animer des manifestations hors de la cité, voire dans les départements voisins. Le recrutement des musiciens s'opère notamment parmi les élèves de l'école de cuivres naturels.

L'ÉCOLE DE CUIVRES NATURELS

Les enseignants:

Direction Carole RENARD

Percussions.....Jean-Philippe LEPREUX

**Saxhorn, clairon, basse, trompette
basse, tuba**
..... Camille GEOFFROY

Trompette, clairon, cor
.....Raphaël RENARD

Tarifs : 50 € par an

Cursus : La formation se fait sur 4 ans.

Âge minimum : 7 ans – Pas d'âge maximum

Inscriptions au Conservatoire de Musique,
de Danse et de Théâtre à Rayonnement
Intercommunal le **jeudi 3 septembre
2020 à 18 heures**



PERSONNEL ADMINISTRATIF

Responsable administrative	Isabelle DEVELLY
Secrétaire aux études	Elvira BARÉ
Régisseur	Frédéric LEPREUX
Accueil – Standard	Isabelle CATILLON
Agents d'entretien et logistique	Kamel KADRI Véronique ROMERO

VACANCES SCOLAIRES 2020-2021

(sous réserve de changement)

VACANCES DE LA TOUSSAINT : VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 17 octobre 2020 (soir)
au lundi 2 novembre 2020 (matin)

Du samedi 24 avril 2021 (soir)
au lundi 10 mai 2021 (matin)

VACANCES DE NOËL

Du samedi 19 décembre 2020 (soir)
au lundi 4 janvier 2021 (matin)

ARRÊT DE TOUS LES COURS

prévu le samedi 27 juin 2021 (soir)
(hors récupération)

VACANCES D'HIVER

Du samedi 20 février 2021 (soir)
au lundi 8 mars 2021 (matin)

RENSEIGNEMENTS

Conservatoire de Laon – Tél. 03 23 22 87 10

du mardi au vendredi de 14^h à 20^h30 et le samedi de 8^h30 à 17^h30.

Les pré-inscriptions **pour les nouveaux élèves** sont accessibles en ligne sur le site de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon : www.ca-paysdelaon.fr/conservatoire.

Les réinscriptions pour les élèves déjà inscrits en 2019-2020 sont réalisables en ligne du lundi 22 juin 2020 au samedi 15 août 2020 sur le site de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon : www.ca-paysdelaon.fr/conservatoire.



**CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE,
DE DANSE
ET DE THÉÂTRE**

à Rayonnement Intercommunal



LA DIFFUSION PÉDAGOGIQUE DU CONSERVATOIRE SE DÉCLINE
EN PLUSIEURS RENDEZ-VOUS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

**FORUM + AGORA + SOIRÉES DU CONSERVATOIRE
+ CONCERT DE NOËL + FÊTE DE LA MUSIQUE...**

Vous serez informés des dates de concerts par la plaquette trimestrielle du conservatoire.

Il vous est également possible de recevoir ces informations par mail en vous inscrivant auprès de l'agent d'accueil.